

-----  
Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 16  
-----

Séance du **21 FEVRIER 2014**  
-----

**Objet : FIXATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DU GENIE CIVIL ET FOURREAUX, PROPRIETE DU SDE76 / BUDGET ANNEXE**  
-----

Nombre	de membres en exercice :	137
	de membres présents :	69
	de pouvoir(s) :	1
	de membres votants :	70
	votes pour :	70
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille quatorze, le 21 février à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 27 janvier 2014, se sont réunis dans la salle des conférences de l'Hôtel du Département (Conseil Général de la Seine-Maritime), sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

Membres présents :

MM. J. GRISEL, J.C. MAYETTE, R. TERNISIEN, A. BEAUPERE, F. SANSON, M. VAUTIER, J.M. BARIL, Mme J. FORTIN, M. QUERTIER, P. CHAUVET, F. CARON, L. VASSET, Ch. FRANCOIS, Mme S. HOUZARD, Y. BESSIERES, L. DODELIN, M. GALLAIS, H. DELAMARE, N. LEVILLAIN, P. BOVIN, G. DUCABLE, D. JOFFROY, Mme D. LARCHEVEQUE, Y. PESQUET, J.M. VASSE, Ph. CROCHEMORE, J.Y. BELLET, E. MEIER, B. LEGER, M. PARMENTIER, J. VATEY, M. SAUMON, P. MARTIN, P. VIGREUX, B. DEFOY, D. ROCHE, J.M. CROCHEMORE, M. LOISEL, M. BASILLE, J.P. BONNEVILLE, Y. LOISEL, J.P. PETIT, F. DUPUIS, R. LEGER, G. MOLMY, D. BEUX, P. VAN DE VYVER, H. LEPILEUR, Ph. CLEMENT-GRANDCOURT, Ch. DUCROCQ, M. DELILLE, G. LESUEUR, Mme J. LORPHELIN, J.F. BLOC, Mme J. LORPHELIN, X. VANDENBULCKE, H. HONDIER, J.F. DUCLOS, P. LESELLIER, Ch. POISSANT, J.C. LABARD, G. DA LAGE, S. VASSE, D. MERVILLE, Mme Ch. FURON-BATAILLE, Mme M. LACOMBLEZ, Mme F. SUITNER, F. SIMEON, Mme J. LORPHELIN et J.R. LECONTE.

Membres absents excusés :

MM. Ch. FRANCOIS, H. LAGNEL, H. MAILLET, M. LE BER, M. JEANNE, Y. GRISEL, M. QUERTIER, Mme C. BRUMENT, A. VERHAEGHE, J. BECASSE, P.Y. JEGAT, J.P. AUZOU, M. SAUTEUR, J. COULOMBEL, B. LE BLOND, M. LEJEUNE, P. CHEVALLIER, D. LE MAOUT, G. JOUAN, Ch. GRANCHER, J.P. MEEGENS, Mme F. BAES, M. PERRET et J. VARRY.

Membres absents excusés avec pouvoir:

M. Alain DEPREAUX a donné pouvoir à M. Daniel JOFFROY.

Assistaient également à la séance,

- M. SENECAL, Vice-président du Département de la Seine-Maritime,
- M. DE WIT, Directeur du SDE76.

**Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-16 :**  
**OBJET : FIXATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DU GENIE CIVIL ET**  
**FOURREAUX, PROPRIETE DU SDE76 / BUDGET ANNEXE**

Monsieur le Président informe qu'il convient de fixer la durée d'amortissement du génie civil et des fourreaux dont le SDE76 prend la propriété, dans le cadre de son budget annexe.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- FIXE la durée d'amortissement pour les fourreaux et génie civil à 30 ans,
- RETIENT le principe d'amortissement linéaire des biens.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Daniel JOFFROY

